

RECTORAT

ANNEXE 3

Direction des Établissements Privet de l'Instruction En Famille	vés		
SIGNATURE ET CACHET DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	BORDEREAU D'ENVOI DES CANDIDATURES AUX : CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2022-2023		DATE D'ENVOI À LA DEP-IEF :
NOM(S)	PRÉNOM(S)	GRADE(S)	DISCIPLINE(S)
> > >			
RAPPEL: chaque dossier complet doit comprendre: une annexe (1 ou 2) correspondant à chaque grade + la lettre de motivation + un descriptif de la formation envisagée. Chaque établissement renverra une annexe 3 sur laquelle seront inscrits les noms des candidats. TOUT DOSSIER HORS DÉLAIS ET/OU INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET SERA RENVOYÉ			
Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 11 mars 2022, cachet de La Poste faisant foi ACCUSÉ DE RÉCEPTION : CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONELLE 2022-2023 Établissement : La DEP-IEF accuse réception des candidatures suivantes :			
Observations :			
RECTORAT DE LYON CACHET ET DATE DE RÉCEPTION PAR LA DEP-IEF (Actes Collectifs)			